



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ZEP

Question écrite n° 543

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la nécessité de réintégrer le collège Pablo Neruda d'Aulnay-sous-Bois en zone d'éducation prioritaire. En effet, le collège a été en zone d'éducation prioritaire de 1983 à 1991 et son déclassement ne semble justifié par aucun critère objectif. Cet établissement est classé par l'inspection académique de Seine-Saint-Denis dans « le groupe 1 » pour l'attribution de l'aide aux élèves en difficulté scolaire. Les quelques données suivantes font état des problèmes rencontrés durant l'année 1996-1997 : l'évolution du résultat des tests d'entrée en 6e fait ressortir une baisse de 5 %, tant en mathématiques qu'en français, les résultats décevants du premier brevet blanc de janvier, la diminution inquiétante de la fréquentation de la demi-pension, l'absentéisme croissant des élèves, les effectifs surchargés des classes, la multiplication des incidents dont témoignent sept exclusions définitives et quatre-vingt-dix exclusions temporaires, l'introduction d'armes dans l'établissement, et quatre tentatives de suicide parmi les élèves. Le faisceau de ces éléments démontre la nécessité impérieuse que la situation soit prise à bras le corps. Pour ce faire, il est besoin de moyens supplémentaires pour lutter contre l'échec scolaire, de moyens humains pour faire face à une situation déjà trop dégradée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation et notamment permettre le reclassement de l'établissement en ZEP.

Texte de la réponse

La sérénité et, par-delà, le respect de la loi, des personnes et des biens, est une condition indispensable au bon fonctionnement de l'institution scolaire et à la réussite des élèves. C'est pourquoi, convaincu de cette nécessité, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a d'ores et déjà présenté un plan gouvernemental de lutte contre la violence en milieu scolaire. Elaboré en partenariat avec cinq autres ministères (justice, intérieur, défense, culture, jeunesse et sport), il s'articule autour de mesures préventives et répressives. L'ambition de ce programme expérimental est de mener de front des réponses immédiates et un travail de fond sur le moyen et le long terme. Le collège Pablo-Néruda d'Aulnay-sous-bois fait partie des établissements retenus pour cette expérimentation dont un bilan public sera effectué en novembre-décembre 1998 avant le lancement d'une deuxième phase. Enfin, dans le cadre du « plan de rattrapage de la Seine-Saint-Denis » annoncé récemment, diverses mesures d'urgence ont été adoptées permettant de classer, à titre anticipé, dès la rentrée prochaine, plusieurs collèges en zone d'éducation prioritaire dont le collège Pablo-Neruda.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 543

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2237

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3030